



Mairie de Trebons sur la Grasse  
1461 route des Charrons  
31290 Trebons sur la Grasse

Objet : recensement de dégâts sur les habitations, suite à des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Madame, Monsieur

Si vous avez constaté sur vos bâtiments des fissures qui pourraient être liées à des mouvements de terrains, je vous remercie de bien vouloir le signaler, par écrit, à la mairie, au plus tard le 30 octobre 2022.

Un dossier de demande de classement en zone de catastrophe naturelle sera constitué et instruit par les services de l'Etat : la Préfecture regroupe tous les dossiers de la Haute-Garonne et les transmet à la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur.

Le Ministère de l'Intérieur prend ensuite la décision en fonction des critères précis et du rapport météorologique par Météo-France.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
John STEIMER

